

Opération
« Une école – Une table » - 3^{ème} édition

L'UGSEL nationale renouvelle son partenariat avec la Fédération Française de Tennis de table (FFTT) pour l'action "1 école/ 1 table" pour la présente année scolaire.

Le projet est d'aider 50 écoles, affiliées à l'UGSEL, à s'équiper de tables extérieures fixes dans leur cour de récréation, sur le territoire national.

Il est possible de postuler du 22 septembre au 22 novembre 2023.

Le coût de cette table (d'un montant total de **1 200 €**) sera partagé entre :

- D'une part la FFTT et ses partenaires Cornilleau et Initiatives,
- Et d'autre part l'école, à hauteur de **250 €**.

Un kit matériel
et un fichier pédagogique
de jeux pongistes
fournis

Pour postuler, les écoles doivent remplir le formulaire Google Forms en cliquant sur le lien [ICI](#).

Fin décembre, le choix des écoles retenues sera réalisé par une commission nationale FFTT/UGSEL.

Les critères de choix se référeront principalement à

- . La qualité du projet d'animation de l'école pour cette table,
- . La proximité entre l'école et un club pongiste,
- . Un équilibre territorial (rural/urbain, effectifs d'élèves, répartition géographique...),
- . L'engagement à participer au « challenge des récréations », ainsi qu'au projet sportif de l'école notamment en lien avec Génération 2024.

Tentez votre chance !

Pour plus d'informations, contacter Stéphane BILLAUD, Directeur de l'UGSEL Vendée.



Photo non contractuelle

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !